



Temoignage pour mon ami en mandat de depot

Par **cassandrax**, le **09/11/2008** à **14:42**

Mon petit ami est placé en mandat de depot a la prison de Lille Sequedin

Il se fera juger dans un mois

J'etai avec lui quand il s'est fait interpellé pour vente de stupefiant j' ai donc aussi fais de la garde a vue mais je n' ai pas de poursuites

J'aimerais savoir si je vais recevoir une convocation ou si je peux envoyer un temoignage au juge pour l' aider, essayer de le defendre. si oui comment je peux m y prendre car je n' ai pas de contact avec sa famille et cela ne semble pas possible car il est marié a une autre mais il ne laime plus bien entendu mais au yeux de sa famille ils sont encore ensemble
merci d'avance

Par **zllamia**, le **11/11/2008** à **16:25**

Bonjour,

votre ami est soubsonné d'avoir commis un délit et de ce fait il est surement représenté par un avocat. vous devriez donc contacter ce dernier et lui faire part de votre volonté de témoigner, ce sera a lui de juger si cela est utile.

Par **nanou**, le **23/02/2009** à **02:13**

mon copain es en manda de depo depui mercredi il passe pour plusieurs affaire et je ne pe pas aller le voir parce que nous ne somme pas declarer ensemble et j'avou ke j'ai peur car je n'es aucune connaissance du monde carcortal ci quelqu'un pouvai me renseigner merci d'avance

Par **JUSTEMOI**, le **18/03/2009** à **14:25**

Bonjour,

Ton histoire ressemble à la mienne...

Tu seras peu être convoqué pour un témoignage et c'est à ce moment qu'il faudra faire une déclaration en sa faveur. Il a déjà été jugé ? C'est sa première interpellation ?

Par **JUSTEMOI**, le **18/03/2009** à **14:27**

Il est possible de faire un courrier au juge afin d'avoir un droit de visite. Je l'ai déjà fait et ça a marché.